# Bilan géographique de l'année 1905 [suite]

Autor(en): **Alexis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041076

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

**Japon.** — En résumé, bien que les Japonais vainqueurs n'aient pas obtenu les trois milliards auxquels ils pouvaient prétendre comme indemnité de guerre, ni la cession des navires russes réfugiés en pays neutre, ni la totalité de l'île Sakhaline, le résultat sommaire n'en est pas moins considérable. Tout ce que *la Russie perd* en influence dans l'Extrême-Orient, en Chine notamment, *le Japon le gagne*, en outre : la possession de *Port-Arthur*, celle de l'île *Sakhaline*, mal peuplée, mais riche en minerais et charbon ; les pêcheries abondantes s'étendant jusqu'au détroit de Béring, ce qui augmentera d'autant ses ressources alimentaires ; enfin l'hégémonie absolue sur la *Corée*, objet primordial de la guerre. Tel est le bilan matériel de la victoire des Nippons.

Il faut ajouter à cela l'avantage d'être accepté désormais dans le concert des grandes puissances mondiales, qui se feront représenter par des ambassadeurs à Tokio, et enfin le renouvellement du traité anglo-japonais de 1902, qui, de simplement défensif jusqu'ici, est devenu, le 12 août dernier, un véritable traité d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre.

**Traité anglo-japonais.** — En effet, ce traité dit en substance que le but cherché est : 1° la consolidation de la *paix générale* dans les régions de l'Asie orientale et de l'Inde ; 2° la préservation de l'*intégrité de l'empire chinois* et l'égalité des droits commerciaux pour toutes les puissances, ce qui est l'application du « *principe de la porte ouverte* » ; 3° la *défense* réciproque des possessions territoriales et des intérêts spéciaux de l'Angleterre dans l'Inde et ceux du Japon en Corée et dans les contrées limitrophes.

Si l'une des deux nations est attaquée dans ses possessions ou dans ses « intérêts », mot très élastique, l'autre doit la secourir avec toutes ses ressources militaires et navales, jusqu'à la conclusion de la paix. Ce traité formel garantit donc, d'une part, le Japon contre tout retour offensif de la Russie ; d'autre part, il couvre toutes les possessions de l'Angleterre aux Indes, voire même ses visées au Tibet, en Afghanistan et en Perse, car il y est dit que la Grande-Bretagne « acquiert le droit de prendre à proximité des frontières de l'Inde telle mesure qu'elle jugera nécessaire. » Or, l'empire des Indes

touche à toutes les autres puissances asiatiques, hormis le Japon et l'Empire turc.

En d'autres termes, c'est le *statu quo dans toute l'Asie,* imposé par le traité du 12 août, lequel est contracté pour 10 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1915 ; il est rédigé dans des termes tels que les autres puissances coloniales en Asie sont même conviées à le souscrire dans leur propre intérêt.

Quoi qu'il en soit, le traité de Portsmouth ne fut pas accepté sans protestation de la population japonaise, et il y eut des émeutes à Tokio, où le parti militaire eût préféré la continuation de la guerre pour réduire davantage encore son ennemi. Maintenant le calme est rétabli ; le gouvernement du Mikado, respecté de tous, continue à montrer le meilleur esprit, non seulement dans l'administration, mais encore dans l'accueil des étrangers.

Il a reçu avec les plus grands honneurs un envoyé de Pie X, venant le remercier de la protection et de la liberté accordées dans l'empire à l'expansion du catholicisme, qui y fait de grands progrès. Cette conduite de la part d'un souverain païen fait contraste avec celle du czar schismatique, jusqu'ici intolérant et persécuteur de ses propres sujets, notamment des soldats polonais catholiques, auxquels il n'accordait aucun secours religieux en Mandchourie.

**Corée.** — Cet Etat, dont le Japon s'est engagé, par le *traité du 17 novembre 1905,* à respecter la forme monarchique et les souverains nationaux, n'en est pas moins devenu comme une extension de l'empire du « Soleil levant ». Le *résident* du Mikado à Séoul remplace le gouvernement coréen pour les relations diplomatiques et consulaires ; tandis que la direction de toutes les branches de l'administration : civile, militaire, maritime, financière, des chemins de fer, etc., passe aux mains des agents japonais. Ceux-ci en feront une colonie pour y déverser leur surabondance de population et ils en exploiteront plus activement les ressources naturelles que ne pourraient le faire les Coréens, peuple doux, mais ignorant, sans énergie et sans initiative. Déjà Séoul, la capitale, qui compte 200000 habitants, est reliée par le chemin de fer avec Fousan, au sud-est, et avec le Yalou, limite de la Mandchourie, au nord-ouest.

Du chef de cette annexion déguisée, l'empire japonais acquiert une population de 60 millions de sujets sur une superficie territoriale de 700000 kilomètres carrés, dont 250000 pour la Corée et 35000 seulement pour la moitié de l'île Sakhaline.

Cette île, que le Japon avait troquée en 1875 contre les îles Kouriles, est remarquable par sa forme allongée, sa situation parallèle au littoral sibérien, qu'elle touche presque en face de

l'embouchure de l'Amour. Bien qu'à peu près déserte, car elle ne compte que 70000 habitants, elle est riche en forêts, en mines, en charbon et aussi en *pêcheries*, car elle jouit de l'influence des eaux chaudes du Kurro-Siwo, ou « Courant-Noir », qui, du Japon, se dirige vers l'Alaska.

**Empire chinois.** — Ce vaste et antique « Empire du Milieu », peuplé de 400 millions d'âmes sur une superficie deux fois plus étendue que l'Europe, s'est tenu immobile et comme indifférent en présence de cette lutte géante, qui avait cependant une partie de son propre territoire pour enjeu. Aussi bien en a-t-il retiré le plus grand profit, car le voilà — pour un temps du moins — dégagé par le traité anglo-japonais de toute inquiétude au sujet de son intégrité, et le régime de la « porte ouverte » à tous les commerces rend presque nulles les *concessions à bail* accordées aux Allemands à Kiao-Tchéou, aux Français à Kwouang-Tchéou, aux Anglais à Waï-heï-Weï.

On ne peut pas en dire tout à fait autant de la Mandchourie, qui, bien que restituée de droit à la Chine, n'en reste pas moins occupée par les Japonais et les Russes, qui disposent des voies ferrées, ceux-ci au nord, ceux-là au sud.

D'autre part, la *Mongolie* et la *Tartarie* échappent à la convoitise moscovite, et le *Tibet* lui-même, bien que placé virtuellement sous la surveillance britannique depuis l'an dernier, reste sous l'administration chinoise, qui a nommé le nouveau grand Lama de Lhassa, après la fuite de son prédécesseur.

L'occupation de Pékin et de Tien-tsin par les gardes militaires des légations européennes, établies lors de la guerre des Boxers en 1900, va prendre fin, et de plus l'Allemagne retire ses troupes du Chang-toung.

La construction des chemins de fer se continue et la ligne franco-belge de Pékin à Han-kow est en activité ; mais les Chinois, qui ont repris aux Américains la concession d'Han-kow à Canton, semblent chercher à se passer, sinon des ingénieurs européens, du moins de nos financiers, afin de rester propriétaires aussi bien des chemins de fer que des exploitations minières, des usines, etc. On sait, du reste, que de nombreux étudiants chinois fréquentent en ce moment les universités de l'Europe, surtout celles de la Belgique, dont le caractère neutre leur inspire plus de confiance.

La « Chine aux Chinois », telle serait la tendance actuelle dans l'Empire, et une commission est nommée pour y instituer sur une large échelle les procédés administratifs parlementaires, financiers et industriels des Européens. A noter aussi la riposte des commerçants chinois qui, pour se venger des lois prohibant aux Etat-Unis l'immigration des coolies, ont

« boycotté » chez eux les marchandises américaines d'une façon tellement sérieuse que le gouvernement de Washington a dû protester.

Autre signe des temps nouveaux. *Le costume national* tend à se modifier. A l'exemple des Japonais et aussi des jeunes Chinois qui étudient en Europe, les dignitaires, les mandarins, les vice-rois mêmes du Céleste Empire ont pris goût au costume européen, et il peut se faire que, dans un avenir peu éloigné, nous soyons privés de revoir les bonnets à rebords, les longues queues allongées postichement, les robes de soie jaune et les sandales si moelleuses, cet ensemble pittoresque qui donnait au costume chinois une marque distinctive dans le monde.

Une réforme plus sérieuse, ce serait l'octroi d'une Constitution que la cour de Pékin accorderait à ses sujets. Déjà une mission chinoise, nommée pour examiner en Europe les divers modes de gouvernement, vient d'arriver à Londres.

**Indo-Chine.** — Les cinq colonies françaises : Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge et Laos, peuplées de 20 à 25 millions d'indigènes, sont généralement florissantes. Leur commerce s'est élevé en 1904 à 340 millions de francs. Leurs finances se soldent par un boni, chose rare dans les possessions de la France. Toutefois, les indigènes se plaignent des procédés vexatoires de l'administration supérieure, qui tend à monopoliser certains produits, tels que l'alcool et le sel, à grever même la pêche et surtout à substituer le régime français de centralisation excessive à l'ancien régime des coutumes locales.

Par suite du nouveau traité de délimitation du 13 février, la France a restitué au Siam le port de *Chantaboun,* au sud-ouest, en obtenant par contre la baie et la ville de *Krat*, avec les îles côtières, ainsi que les districts de Khône et de Bassac, sur le Mékong. La zone neutre de 25 kilomètres, tracée il y a dix ans le long de la rive droite de ce fleuve au profit de la France, n'existe plus, sauf dans la région nord-est de Louang-Prabang. Le Laos occidental, rive gauche du Mékong, retourne à l'administration siamoise, tout en restant zone d'influence exclusive de la France, qui seule a le droit d'intervenir dans la formation de l'armée, la construction des chemins de fer, etc.

Rien de nouveau à signaler pour le royaume de *Siam,* qui continue à prospérer sous le régime de neutralité vis-à-vis de ses deux voisins, ni pour *Singapore,* le *Malacca* et la *Birmanie anglaise,* rattachés administrativement à l'Empire des Indes.

**Empire anglo-indien.** — L'Inde a vu remplacer par lord Minto son vice-roi lord Curzon, qui, pendant une administration habile et pacifique de six années, a su se concilier les indigènes

en rehaussant la dignité de leurs princes ou rajahs ; il a fortifié la situation politique de l'empire dans ses rapports avec la Chine au Tibet, où il a établi la prépondérance anglaise, et vers lequel il a acquis le passage par le Sikkim, entre le Népaul et le Boutan ; avec la France au Siam, par le traité susindiqué ; avec l'Afghanistan, dont il a fêté à Calcutta l'héritier du trône ; avec la Perse, qu'il a amenée à une nouvelle délimitation au Séistan.

Contre toute éventualité d'une guerre avec la Russie, il s'était servi de lord Kitchener, le vainqueur de Kartoum et du Transvaal, pour réorganiser l'armée des Indes et la concentrer surtout dans les provinces-frontières du nord-ouest. Il s'agit là de défendre les deux passages principaux dans les hauts monts Soliman-ko (5000 m.) : *col du Khyber,* situé entre Peichawer et Kaboul, et celui *de Bolan,* qui conduit à Ketta et à Kandahar. D'importants chemins de fer de montagnes desservent ces deux positions stratégiques qu'ils relient entre elles.

La province du Bengale, qui comptait 75 millions d'âmes, trop vaste pour l'administration d'un seul commissaire, a été divisée en deux pour former : à l'ouest, la province du *Bengale,* — le pays de l'indigo, — chef-lieu Calcutta ; à l'est, celle d'*Assam,* — le pays du thé, — chef-lieu Dacca.

On sait que déjà un *Congrès national indien,* établi sous lord Ripon, réunit annuellement un millier de députés des divers peuples soumis : Parsis, Brahmines, Mahrattes, Mahométans. Cette année, le prince et la princesse de Galles faisant dans l'Inde un voyage triomphal, ont présidé un « durbar », à la suite duquel on a projeté d'accorder à cet immense empire un régime autonome avec parlement, constitution, ministère ; en outre, la résidence permanente à Calcutta d'un membre de la famille royale, comme représentant de la Couronne britannique. Ce serait l'application du système de *self-government,* qui fait la gloire et la prospérité des colonies anglaises, mais qui aussi les prédispose à se détacher tôt ou tard de la mère-patrie, au gré de leurs intérêts égoïstes.

(*A suivre.*) F. ALEXIS-M. G.

# LEÇONS PRÉPARÉES DE LANGUE MATERNELLE

## Saint Imier dans le Jura

Avant la lecture, il convient de rappeler aux élèves que saint Imier a évangélisé le Jura bernois, sous les rois francs, durant les VI^me^ et VII^me^ siècles ; rappeler aussi les principaux ouvriers de l'Evangile de cette période.